



COMMUNIQUÉ

Réseau Syndical Migrations Méditerranéennes Subsahariennes - RSMMS

Solidarité et réponses internationales pour faire face à la crise COVID-19

Au nom des 30 organisations syndicales membres du *Réseau Syndical Migrations Méditerranéennes Subsahariennes - RSMMS*, appartenant aux régions d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique du Nord et d'Europe, nous exprimons notre profonde préoccupation quant à la situation des groupes les plus vulnérables et particulièrement des migrants en situation irrégulière dans ces circonstances exceptionnelles que vit l'humanité entière, et rappelons que les solutions à venir nécessiteront une réponse globale, solidaire et pour Tous.

Nous faisons le constat de l'ampleur, encore inconnue, de la crise mondiale et rappelons la fragilité des services publics de santé dans les pays en voie de développement et en particulier dans les pays d'Afrique. Nous prenons acte des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé-OMS, notamment sa déclaration du 27 mars 2020 dédiée à l'Afrique.

L'épreuve endurée à l'échelle planétaire nous interpelle sur le sort des plus vulnérables et des plus démunis face à cette pandémie. Nous rappelons que c'est de la responsabilité de Tous de permettre aux populations marginalisées de trouver le soutien social, économique et sanitaire dont elles ont plus que jamais besoin pour renforcer leur résilience.

Nous sommes témoins de la brutalité de la rupture économique privant de revenus une partie importante des populations et fragilisant d'une manière extrême les populations démunies et marginalisées.

Nous exprimons nos vives préoccupations quant aux conditions de vie des migrants et de leur famille, qui subissent la même menace et y sont particulièrement exposés, vivant souvent dans la promiscuité. Nous restons vigilants sur les conditions de confinement, notamment des travailleurs domestiques, et nous nous engageons à mettre en œuvre une veille syndicale pour soutenir les plus isolés d'entre eux.

Nous saluons l'initiative de certains gouvernements d'ouvrir les portes de la santé publique aux migrants présents sur leur territoire et souhaitons que cela continue après la crise sanitaire. Tous les travailleurs migrants, en situation régulière ou irrégulière, doivent, dans tous les pays où ils se trouvent, avoir accès aux mêmes droits et services que les travailleurs nationaux. Nous alertons sur la lourde responsabilité que constitue leur exclusion du système de santé national, et sur toutes éventuelles pratiques discriminatoires qui seraient une atteinte à leurs droits fondamentaux et en contradiction avec les efforts déployés pour réduire les contagions et éradiquer la pandémie.

Nous restons attentifs à la veille et suivi de la situation des travailleurs assurés par l'Organisation internationale du travail (OIT), et soutenons les déclarations récentes de la Confédération syndicale internationale - CSI Afrique du 18 mars 2020, et du Réseau des Nations Unies sur les migrations du 20 mars 2020, insistant sur une réponse non-discriminatoire face à la pandémie du COVID 19.

Nous exhortons ainsi tous les États et les organisations internationales à poser des actes de solidarité envers les migrants particulièrement vulnérables dans les circonstances de confinement général, et à rassurer tous les migrants sur leur prise en charge aussi bien pour le dépistage que pour les traitements

à venir. Nous appelons également à considérer de manière responsable la situation des populations en transit et notamment dans les centres de rétention.

Nous appelons les Etats à réunir les conditions nécessaires à la production à grande échelle de tests pour un dépistage généralisé des populations. Il est urgent de poser le débat dès aujourd'hui sur le cadre du partenariat mondial public-privé pour la santé afin de garantir un accès universel aux soins nécessaires au traitement du COVID-19.

Nous saluons l'engagement et les sacrifices des acteurs socio-sanitaires de première ligne, parmi eux les migrants hautement qualifiés formés en Afrique, qui luttent aux côtés des nationaux pour sauver des vies en Europe et en Amérique du Nord ; nous saluons aussi les initiatives des diasporas de par le monde pour leur mobilisation et soutien en faveur de leur pays d'origine.

Nous exprimons toute notre compassion pour les familles endeuillées et saluons l'engagement et la solidarité de tous les travailleurs et les bonnes volontés, permettant aux populations de continuer à accéder aux services de base.

Les points focaux du RSMMS s'associent à l'élan de solidarité citoyenne, la mobilisation des jeunes et l'engagement des forces vives sur le terrain dans nos pays respectifs. L'impact de cette pandémie sur la santé publique et le monde du travail au niveau global nécessite des mesures fortes basées sur le dialogue social et nous continuerons de défendre dans ce cadre les droits des travailleurs migrants au même titre que tous les travailleurs.

Pour les organisations syndicales membres du RSMMS.

La Coordination Générale,

Naima Hammami

Le 30 mars 2020

Annexe : liste des organisations syndicales membres du RSMMS

Liste des organisations syndicales membres du Réseau Syndical Migrations Méditerranéennes Subsahariennes (RSMMS)

(en date du 4 juillet 2019 – Liste actualisée après la 5^{ème} AG)

Pays	Dénomination	Acronyme
Coordination générale du RSMMS (& membre)		
1. Tunisie	1. Union Générale Tunisienne du Travail	UGTT
Organisations syndicales membres du RSMMS		
2. Algérie	2. Confédération Générale Autonome des Travailleurs en Algérie	CGATA
3. Belgique	3. Confédération des Syndicats Chrétiens	CSC
	4. Fédération Générale du Travail de Belgique	FGTB
4. Bénin	5. Union Nationale des Syndicats des Travailleurs du Bénin	UNSTB
5. Burkina Faso	6. Union Syndicale des Travailleurs du Burkina	USTB
6. Côte d'Ivoire	7. Union Générale des Travailleurs de Côte d'Ivoire	UGTCI
7. Espagne	8. Confederación Sindical de Comisiones Obreras	CCOO
	9. Unión Sindical Obrera	USO
	10. Unión General de Trabajadores	UGT
8. France	11. Confédération Française Démocratique du Travail	CFDT
	12. Confédération Générale du Travail	CGT
9. Italie	13. Confederazione Generale Italiana del Lavoro	CGIL
	14. Unione Italiana del Lavoro	UIL
10. Mali	15. Confédération Syndicale des Travailleurs du Mali	CSTM
	16. Union Nationale des Travailleurs du Mali	UNTM
11. Maroc	17. Confédération Démocratique du Travail	CDT
	18. Union Marocaine du Travail	UMT
12. Mauritanie	19. Confédération Générale des Travailleurs de Mauritanie	CGTM
	20. Union des Travailleurs de Mauritanie	UTM
13. Niger	21. Union des Syndicats des Travailleurs du Niger	USTN
	22. Confédération Nigérienne du Travail	CNT
	23. Confédération Démocratique des Travailleurs du Niger	CDTN
14. Portugal	24. Confederação Geral dos Trabalhadores Portugueses – Intersindical Nacional	CGTP-IN
15. Sénégal	25. Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal	CNTS
	26. Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal - Forces du changement	CNTS-FC
	27. Confédération des Syndicats Autonomes	CSA
	28. Union Démocratique des Travailleurs du Sénégal	UDTS
	29. Union Nationale des Syndicats Autonomes du Sénégal	UNSA
16. Togo	30. Confédération Syndicale des Travailleurs du Togo	CSTT

Contact :

UGTT - Département des Relations Internationales et de la Migration
9 rue de Grèce – 1001 Tunis / Tunisie

E-mail : ugtt.relationinternational@yahoo.fr

Tel. : (+216) 71 336 549 / Fax : (+216) 71 334 227